

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL  
COMTÉ DE LAVIOLETTE - SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 12 DÉCEMBRE 2022**

Séance extraordinaire tenue le 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022 à 18 h 30 à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Six (6) personnes assistent à cette assemblée.

Sont présent monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, madame Marylène Ménard, conseillère, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et monsieur Clément Pratte, conseiller, formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Un avis de convocation a été signifié par courriel à chacun des membres du conseil municipal le 2 décembre 2022 entre 15 h et 15 h 30 attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Danny Roy, directeur général et greffier-trésorier, pour être tenue le 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022 à 18 h 30 heures et qu'il y serait pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1- Adoption du budget pour l'année 2023
- 2- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023  
2022-12-173**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité :

- que le budget équilibré de 9 072 535 \$ pour l'année 2023 soit adopté tel que détaillé ci-dessous ;

<b>REVENUS</b>	
Taxes générales	4 395 290 \$
Taxes de secteur	151 010 \$
Taxe d'aqueduc	696 670 \$
Taxe d'ordures	596 665 \$
Taxe des matières organiques	250 435 \$
Taxe de récupération	238 120 \$
Taxe vidange des installations septiques	424 460 \$
Centres d'urgences 9-1-1	30 000 \$
Compensation de taxes	35 700 \$
Autres revenus de sources locales	996 915 \$
Transferts	1 104 215 \$
Affectations	153 055 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>9 072 535 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	1 224 840 \$
Sécurité publique	992 635 \$
Transport routier	1 532 170 \$
Hygiène du milieu	2 364 430 \$
Santé et bien-être	26 500 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	261 125 \$
Loisirs et culture	1 354 465 \$
Frais de financement (intérêts)	471 645 \$
Frais de financement (capital)	844 725 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 072 535 \$</b>

- que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à verser les subventions aux organismes sans but lucratif, tel que les sommes prévues au poste budgétaire 02-110-00-970 du budget pour l'année 2023 adopté par le conseil municipal, aux organismes ayant préalablement adressé une demande à la Municipalité ou se retrouvant dans la liste de subventions approuvée par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025  
2022-12-174**

**Immobilisations 2023**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 1 901 055,00 \$ sont prévus pour 2023.

Ces projets sont :

Aménagement paysager - pancarte parc industriel	2 800 \$
Barrière motorisée avec abri - garage des loisirs	15 900 \$
Chauffage énergie renouvelable - garage des loisirs	209 500 \$
Clôture - CML skatepark	34 000 \$
Détecteur de métal - urbanisme	2 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	5 000 \$
Émissaire rang Saint-Flavien	15 000 \$
Enseigne numérique	30 500 \$
Équipements incendie	17 000 \$
Estrade couverte - CML skatepark	4 000 \$
Génératrice véhicule aqueduc	3 700 \$
Habillement pompiers (5 bunkers standards et 4 bunkers de base)	23 050 \$
Laveuse pour bunkers avec plomberie - caserne	16 505 \$
Lumière pour l'entrée de l'écocentre	3 115 \$
Matériels informatiques et logiciels	11 675 \$
Nettoyeur de sous véhicules Hurricane	3 700 \$
Ponceaux 5 <sup>e</sup> Rue/1 <sup>e</sup> Avenue	18 800 \$
Poste de chloration	150 000 \$
Projet sécurité routière	31 000 \$

Puisards Gelinite	12 285 \$
Purges (6)	13 550 \$
Rangements - PSC	1 850 \$
Rayonnage - bibliothèque	3 300 \$
Réaménagement des équipements des véhicules incendie	3 000 \$
Réducteur de pression	21 000 \$
Réfection aqueduc et pavage rue Brière	600 000 \$
Réfection de la 5 <sup>e</sup> Rue	160 000 \$
Réfection de l'asphalte devant les portes de garage - caserne	7 850 \$
Réfection des escaliers - La Gabelle	3 500 \$
Réfection rang des Grès	275 000 \$
Remise pour l'écocentre	8 800 \$
Sabler et peindre boîte et châssis de camion dix-roues	10 000 \$
Scie à pavage	4 500 \$
Stationnement en gravier - CML skatepark	15 000 \$
Surface de gravier - cour garage des loisirs	12 600 \$
Tamiseur rotatif	3 675 \$
Toiture puits Bélisle 1	7 900 \$
Tracteur 60 hp avec équipements - loisirs	122 000 \$
Zamboni	18 000 \$

#### **Immobilisations 2024**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 3 300 000,00 \$ sont prévus pour 2024.

Ces projets sont :

Aqueduc, pavage et pluvial rang Saint-Louis (S)	1 500 000 \$
Bouclage de réseau	150 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	8 000 \$
Équipements incendie	8 000 \$
Immobilisations dans les parcs	9 000 \$
Ingénierie	50 000 \$
Modules de jeux	30 000 \$
Pavage	1 000 000 \$
Projet piste cyclable (S)	400 000 \$
Site internet	20 000 \$
Terrain de soccer	125 000 \$

#### **Immobilisations 2025**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 2 143 500,00 \$ sont prévus pour 2025.

Ces projets sont :

Bouclage de réseau	150 000 \$
Camion de déneigement	400 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	8 000 \$
Équipements incendie	8 000 \$
Immobilisations dans les parcs	9 000 \$
Ingénierie	50 000 \$
Parc à chiens	25 000 \$
Patinoire avec filets de pickleball	198 500 \$

Pavage	1 000 000 \$
Tracteur 100 hp et équipement de fauchage	295 000 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par monsieur le conseiller Clément Pratte et résolu à l'unanimité que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des citoyens s'adressent au conseil municipal relativement à certains sujets et ils reçoivent des réponses à leurs questions.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE 2022-12-175**

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

S/ \_\_\_\_\_ S/ \_\_\_\_\_  
Maire Directeur général et greffier-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ \_\_\_\_\_  
Maire

---